



*La prochaine séance ordinaire ajournée du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska sera tenue le **mercredi 23 février 2022** à compter de **8 h**, exceptionnellement par vidéoconférence conformément aux arrêtés du ministre de la Santé et des Services sociaux et des décrets en vigueur. L'enregistrement de cette séance du conseil sera publié sur le site Web de la MRC, dès que possible, conformément au même Arrêté.*

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

- Présences et constatation du quorum
1. Réouverture de la séance
 2. Période de questions
 3. Octroi de prêts dans le cadre du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises
 4. Période de questions
 5. Clôture de la séance